



## Négociation dans les secteurs public et parapublic

### Un front commun syndical historique de 475 000 employées et employés de l'État est créé

Montréal, le 11 mai 2009 – Les organisations syndicales des secteurs public et parapublic, regroupant 475 000 travailleuses et travailleurs, s'unissent au sein d'un front commun historique. Ce matin, les représentants de ces organisations ont signé un protocole de solidarité pour négocier avec l'État le renouvellement de leurs conventions collectives ainsi qu'une entente de non-maraudage. Le décret prendra fin le 31 mars 2010.

La création du Front commun, qui regroupe le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), a été rendue publique ce matin en conférence de presse par les porte-parole des organisations, Réjean Parent du SISP, Claudette Carbonneau de la CSN et Michel Arsenault de la FTQ.

#### Un rapport de force augmenté

« À l'approche d'une nouvelle ronde de négociations dans les secteurs public et parapublic, les 475 000 membres que nous représentons ont souhaité l'unification des forces syndicales au sein d'un front commun unique. Nous n'avons pas oublié la fin abrupte des dernières négociations, en décembre 2005, avec l'adoption sous le bâillon d'une loi spéciale imposant les conditions de travail aux employés de l'État et nous ne voulons pas revivre un tel événement », affirme le porte-parole du SISP, Réjean Parent.

Dans ce contexte, les organisations ont d'ailleurs convenu de ne pas susciter de changement d'allégeance syndicale entre leurs membres respectifs au cours de l'été prochain afin de concentrer toutes leurs énergies sur le renouvellement des conventions collectives.

#### Une approche différente de négociation

En fin d'avant-midi, les négociateurs syndicaux rencontreront le Conseil du trésor et lui signifieront leur volonté d'adopter une approche différente pour cette prochaine négociation. Ils demandent au gouvernement d'adopter un échéancier raccourci, incluant une démarche de « pré-négociation » dès ce printemps, afin d'en arriver à un règlement d'ici avril 2010.

« Afin de donner toutes les chances à la négociation, nous souhaitons commencer rapidement les travaux et les concentrer autour de quelques enjeux majeurs qui peuvent être réglés de façon satisfaisante dans des délais les plus courts possible. Nous invitons le gouvernement à saisir cette occasion pour trouver des solutions, avec nous, aux problèmes que vivent nos services publics », a expliqué la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

## **Des mythes qu'il faut détruire**

Le retard salarial constaté entre les employés des secteurs public et parapublic et les autres salariés du Québec est un obstacle important à leur fonctionnement optimal et à leur développement. En 2008, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) estimait ce retard à 7,7 % en moyenne par rapport à l'ensemble des salariés du Québec et à 5,2 % par rapport au secteur privé. « Il y a trente ans, plusieurs travailleurs du secteur privé enviaient leurs collègues du secteur public. Aujourd'hui, les conditions de travail et les salaires se sont tellement détériorés que le gouvernement peine à recruter et à garder son personnel. Ce n'est pas un vol de réclamer sa juste part », a déclaré le président de la FTQ, Michel Arsenault.

Par ailleurs, il faut savoir que la sécurité d'emploi mur à mur des employés de l'État est un mythe. Seulement 64 % des salariés sont des réguliers, que ce soit à temps plein (les trois quarts), ou à temps partiel (un quart), alors que 36 % sont sur appel, occasionnels ou temporaires et n'ont donc aucune sécurité d'emploi.

## **Mise en garde au gouvernement**

Dans un autre ordre d'idées, les porte-parole du Front commun ont prévenu le gouvernement que les services publics et les conditions de travail des personnes qui les dispensent ne doivent pas faire les frais de la crise. Au contraire, la crise révèle à quel point nos services publics constituent le meilleur rempart contre l'appauvrissement de la population. Investir dans les services publics, à ce moment-ci, doit être considéré comme un investissement des plus rentables pour relancer l'économie.

Ils soutiennent que le demi-million de membres qu'ils représentent fera preuve de la détermination et de la solidarité nécessaires pour amener le gouvernement à négocier avec diligence et de bonne foi.

## **Les signataires des ententes**

Il faut noter la présence des autres signataires des protocoles, soit les présidentes et les présidents des organisations regroupées au sein du SISF, Lina Bonamie, de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), Lucie Martineau, du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), Dominique Verreault, de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) et Gilles Dussault, président du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

Étaient également présents, les représentants des 4 fédérations de la CSN, soit Francine Lévesque, présidente de la FSSS, Ginette Guérin, présidente de la FEESP, Ronald Cameron, président de la FNEEQ et Michel Tremblay, président de la FP, des 4 syndicats du secteur public de la FTQ, soit Michel Poirier, président du SCFP, Daniel Boyer, président du SQEES, Raymond Larcher, président de l'UES-800 et Serge Cadieux, président du SEPB ainsi que certaines fédérations de la CSQ, soit Manon Bernard, présidente de la FSE, Diane Cinq-Mars, présidente de la FPSS, Mario Beauchemin, président de la FEC, Jacques Pétrin, vice-président de la FPSES.

– 30 –

## **Pour information :**

Marjolaine Perreault, SISF : 514 235-5082

Jean-Pierre Larche, CSN : 514 605-0757

Jean Laverdière, FTQ : 514 893-7809